



HUÎTRES

Contrat d'engagement avec M. et Mme PONTET, Producteur-Expéditeur 1 Impasse des Réservoirs - Les Jacquets - 33950 Lège Cap Ferret

SAISON AUTOMNE-HIVER-PRINTEMPS 2019/2020

Chaque Consommateur et les exploitants s'engagent à respecter la charte de l'AMAP.

Nom du Consommateur:

Adresse:

Téléphone: domicile..... portable.....

Adresse électronique:

M. Hervé PONTET vous propose des huîtres conditionnées dans des barquettes individuelles pouvant être conservées plusieurs jours en bas du réfrigérateur.

Le règlement se fait en 4 chèques de montants égaux banque:n° établis à l'ordre de M. Hervé

PONTET et remis en main propre à vos coordinateurs. Ils seront encaissés toutes les 3 livraisons.

En cas d'empêchement de votre part le jour de la livraison, nous vous encourageons vivement à faire récupérer votre colis par une autre personne. En effet, ainsi qu'il est spécifié sur votre document d'adhésion, «tout panier non récupéré à 19 h 45 sera non récupérable ». **Nous vous invitons à relire attentivement les termes de votre engagement, figurant dans le document d'adhésion.**

| HUÎTRES | PETITES | MOYENNES | GROSSES |
|---------------------------|--------------|--------------|--------------|
| PRIX TTC compris TVA 5,5% | N°4 : 4,00 € | N°3 : 5,00 € | N°2 : 6,00 € |
| Nombre de douzaines | | | |
| Montant dû par livraison | | | |
| totalx12 | | | |

Date et signature du Consommateur

Signature du Producteur :

MERCI D'APPORTER VOTRE CONTRAT IMPRIMÉ!

RECU

Mme A.AMELIN, Mr F.DUBOURG coordinateurs du contrat huîtres d'AMAPlanète atteste avoir reçu de M./Mme 4 chèques pour un **montant total** de€ en confirmation de son engagement d'achat. **Livraisons les jeudis suivants :**

19 sept, 3 oct, 14 nov, 28 nov, 12 déc 2019 et 16 janv, 6 fév, 20 fév, 19 mars, 2 avr, 16 avr, 7 mai 2020

Date et signature d'un coordinateur: